

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
09/05/2016

Dossier complet le

N° d'enregistrement
F01116P0069

1. Intitulé du projet

Construction d'un bâtiment de 15 400 m² de bureaux structure bois sur le lot B2 de la ZAC PSA à Asnières-Sur-Seine (92600).

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS Neximmo82

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

CHABROL Frederic DGA de NIE

RCS / SIRET

7 4 9 8 1 2 3 3 5 0 0 0 1 8

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36°	Bâtiment d'une Surface de plancher d'environ 15 444 m ² L'emprise du terrain a une surface d'environ 5 120 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Construction d'un bâtiment de bureaux structure bois ayant une surface de plancher d'environ 15 444 m².

Le projet s'inscrit dans le développement de la ZAC PSA à Asnières-Sur-Seine.

Ce bâtiment comporte :

- En sous-sol, 2 niveaux de parc de stationnement dont un niveau semi-enterré.
- En superstructure, 6 niveaux (R+6) de bureaux et 1 niveau (R+7) de locaux techniques, posés sur le niveau RDC.

4.2 Objectifs du projet

Le projet s'inscrit dans le développement de la ZAC PSA qui a pour objectif de revaloriser les bords de Seine.

La ZAC PSA est dans une logique d'ecoquartier qui comprendra des bureaux, des logements, des équipements...

L'opération prévoit les certifications suivantes :

- HQE Bâtiment Tertiaire Millésime 2015, niveau Excellent
- BREEAM International New Construction 2016, niveau Very Good
- Label BBCA - Bâtiment Bas Carbone

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux sont prévus pour une durée de 20 mois dont et seront séquencés en 5 phases :

- Terrassement : 22 jours
- Fondations/ soutènement/ dalles basses : 109 jours
- Gros oeuvre infrastructure : 153 jours
- Gros oeuvre et second oeuvre superstructure : 14 mois (filières sèches)
- Travaux preneurs : 53 jours

Le chantier étant en démarche de certifications environnementales HQE et BREEAM, un soin particulier sera apporté au chantier avec l'application d'une charte de chantier à faibles nuisances environnementales rendue contractuelle pour le(s) entreprise(s) de construction.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Des entreprises spécialisées seront missionnées pour gérer l'exploitation, l'entretien et la maintenance du bâtiment.

Par ailleurs, le projet prévoit pour sa phase d'exploitation de limiter sa consommation en ressources énergétiques et en eau par la mise en place de systèmes énergétiques performants, de systèmes hydro-économiques et d'une enveloppe performante.

La réalisation de locaux vélos et la proximité des pistes cyclables permettront également de réduire l'impact de l'opération sur le quartier.

Enfin, des espaces végétalisés seront réalisés au sein de la parcelle qui feront l'objet d'un plan de gestion sur la durée, décrivant les modalités d'entretien à appliquer et destinées à être plus favorables à la biodiversité.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis :

- PLU d'Asnières-Sur-Seine
- Règlement de la ZAC PSA
- PPRI d'Asnières-Sur-Seine

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Depôt de Permis de Construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Parcelle du projet	5 120 m ²
Surface de Plancher (SDP)	15 444 m ²
Espaces verts sur dalle	940 m ²
Espaces verts en pleine terre	700 m ²
Niveaux de Superstructure de bureaux	R+6
Niveau technique en superstructure	R+7
Niveaux d'infrastructure	R-2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Angle de la rue
Olympe de Gouges et
du quai Aulagnier
92600 Asnière-Sur-Seine

Coordonnées géographiques¹

Long. 2°19'11.09"E

Lat. 48°55'4.47"N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel du sol : La ZAC PSA était anciennement occupée par l'établissement PSA Peugeot Citroën et est actuellement à l'état de friche

Réglement applicable à la zone du projet : Zone UPLb (renouvellement urbain à usage mixte)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la ville d'Asnières-Sur-Seine approuvé le 12 décembre 2013, zone UPLb

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe pas de ZNIEFF à proximité de la parcelle
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en Ile de France
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en Ile de France
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Asnières est soumise à un PPRN approuvé le 09/01/2004 : risque inondation La commune d'Asnières ne possède pas de PPRT.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ancien site PSA (objet du projet) - site considéré en cours de traitement selon la base BASOL. Un arrêté Préfectoral (n°2011-67) de remise en état a été adopté le 29 avril 2011 et impose à la Société PSA PEUGEOT CITROEN la dépollution du site d'Asnières-sur-Seine afin de permettre l'implantation d'immeubles à usage principal de logements, de bureaux et d'espaces verts d'agrément.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Asnières se situe dans la Zone de répartition des eaux : Albien
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche se situe à 3 km du site - Parc départemental de L'île-Saint-Denis
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aquifère superficiel des alluvions de la Seine se situe à une profondeur comprise entre 5 et 12 mètres. Un drainage sera sûrement nécessaire en chantier pour la réalisation de l'infrastructure du bâtiment (R-2)
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux de remblais seront excédentaires sur le projet.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un diagnostic de la faune et flore potentiellement existantes sur site sera réalisé avant le démarrage des travaux. La charte chantier imposera des dispositions pour la protection des espaces existants et à proximité. Le projet prévoit de valoriser la biodiversité sur site via la création de 1640m ² d'espaces verts dont 700 de pleine terre. Un écologue accompagne le projet pour le choix des espèces végétales.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par les risques liés au Transport de Matières Dangereuses que ce soit par la route ou par voie fluviale. Deux sites BASOL dans un rayon de 1 km autour du site du projet : o L'ancien site PSA (objet du projet) - site considéré en cours de traitement selon la base BASOL o LUCAS AEROSPACE
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par la zone C (zone urbaine dense) du PPRI de La Seine dans les Hauts-de-Seine.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au vue des activités de l'opération, qui accueillera un immeuble de bureaux aucun risque sanitaire ne sera engendré.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bruit des engins de chantier et travaux d'aménagement. Une charte chantier sera mise en place pour limiter les nuisances.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est implanté le long du quai Aulagnier de catégorie 3 - infrastructures terrestres classées. L'isolement acoustique des façades respectera donc la réglementation.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant la phase de construction gros-oeuvre, des vibrations peuvent être occasionnées. Des mesures acoustiques et éventuellement vibratoires seront effectuées pendant cette phase de construction afin de maîtriser les nuisances.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Durant la phase chantier, la charte chantier imposera le contrôle des émissions lumineuses (capteurs, horloge).
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase exploitation, une GTB assurera le contrôle horaire des luminaires à l'intérieur et l'extérieur.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet rejettera: - les eaux usées : rejet dans le réseau d'assainissement de la Ville; - les eaux pluviales : rejet vers le réseau à un débit de fuite inférieur à 2L/s/ha; traitement des eaux de ruissellement par un séparateur à hydrocarbures.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant le chantier, les déchets seront traités et revalorisés par filière par les entreprises. En exploitation, le bâtiment disposera de locaux déchets spécifiques pour les déchets issus des bureaux (DIB principalement) et pour les déchets du Restaurant d'Entreprise.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet, structure bois, va revaloriser le patrimoine architectural mais également améliorer le projet paysager de la ZAC PSA.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Sans objet

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

A la vue des éléments ci-dessous, la réalisation d'une étude d'impact ne semble pas nécessaire :

- Le projet de construction qui recevra des bureaux n'est pas générateur de risques pour l'environnement
- La nature des activités ne perturbera pas l'éco-système existant et des dispositions seront prises pour favoriser l'environnement immédiat et limiter l'impact du projet.
- Après la phase chantier, la biodiversité au sein du site sera améliorée par la création d'espaces verts dont la conception se réalisera avec un écologue.
- Le projet sera conforme à la législation en vigueur à Asnières-Sur-Seine.
- Le chantier sera suivi de manière à limiter les nuisances sur l'environnement et les riverains.
- Le projet n'engendre pas de nuisances sonores ou de pollutions.

Par ailleurs, le projet s'inscrit dans une réelle volonté de limiter son impact sur l'environnement en suivant les certifications suivantes :

- HQE Bâtiment Tertiaire Millésime 2015, niveau Excellent
- BREEAM International New Construction 2016, niveau Very Good
- Label BBCA - Bâtiment Bas Carbone (structure bois)

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Liste des annexes : Annexe 1 : Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire Annexe 2 : Plan de situation au 1/25 000 Annexe 3 : Photographies de la zone d'implantation du projet avec localisation cartographique des prises de vues Annexe 4 : Plans du projet - plan masse - plan au niveau RDC - Plan d'un étage courant Annexe 5 : Plan des abords du projet au 1/5 000 Annexe 6 : Pouvoir de NEXIMMO 82

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Paris

le, 11 avril 2016

Signature

NEXIMMO 82
19 rue de Vienne - TSA 50029
75801 PARIS Cedex 08
SAS au capital de 37 000 Euros
RCS PARIS 749 812 335



CONSTRUCTION D'UN BATIMENT BAS CARBONE ZAC PSA - LOT B2 - ASNIERES-SUR-SEINE

MAITRISE D'OUVRAGE	SAS NEXIMMO 82 représentée par NEXITY IMMOBILIER D'ENTREPRISE 19 RUE DE VIENNE - TSA 50029 - 75001 PARIS Cedex 08 T : 01 85 55 16 92 F : 01 85 55 17 01
MAITRISE D'OEUVRE DE CONCEPTION	AGENCE SEARCH 15 RUE SIBUET - 75012 PARIS T : 01 43 49 08 12 F : 01 43 49 42 92 www.agencesearch.fr - contact@agencesearch.fr
MAITRISE D'OEUVRE D'EXECUTION	IMOGIS 4 RUE BEAUMARCHAIS - 92500 RUEIL-MALMAISON T : 01 41 39 06 66 F : 01 41 42 37 93
BUREAUX D'ETUDES	Structure / Façade TERRELL GROUP - Pôle Bois - 35 Rue Lancefoc 31000 TOULOUSE - T : 05 62 27 26 21 TERRELL GROUP - Pôle Béton - 11 Rue Heinrich 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT - T : 01 46 21 07 46 Fluides CC INGENIERIE - 2 Rue Geneviève Couturier 92500 RUEIL-MALMAISON - T : 01 47 77 67 00 - F : 01 47 08 29 70 Acoustique AIDA ACOUSTIQUE - 28 Rue René Ferragu 45400 FLEURY LES AUBRAIS - T : 02 38 24 80 42 - F : 02 38 24 80 87
AMO HQE BREAM SBICA BEPOS	GREENAFFAIR 130-136 rue de Sully - CS 90071 - 75010 PARIS T : 01 46 03 80 10
BUREAU DE CONTROLE SPS	QUALICONSULT Agence grand tertiaire 127 chemin des bassins - 94000 CRETEIL T : 01 49 56 20 19 F : 01 48 71 85 31

PROVISOIRE

PLAN INSERTION PC

Nom de la Zone :	Echelle :	Date :
-	1/25000	Mars 2016

Maitre d'ouvrage	Projet	Famille	Emetteur	Domaine	Spécificité/Lot	Phase	Zone	Type	Niveau/Numéro	N° d'ordre	Indice
NEX	PSA	-	SEA	-	-	PC	-	PL	INS	--	0



ANNEXE 3 – PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

Angle entre la rue Olympe de Gouge et le quai d'Aulagnier :

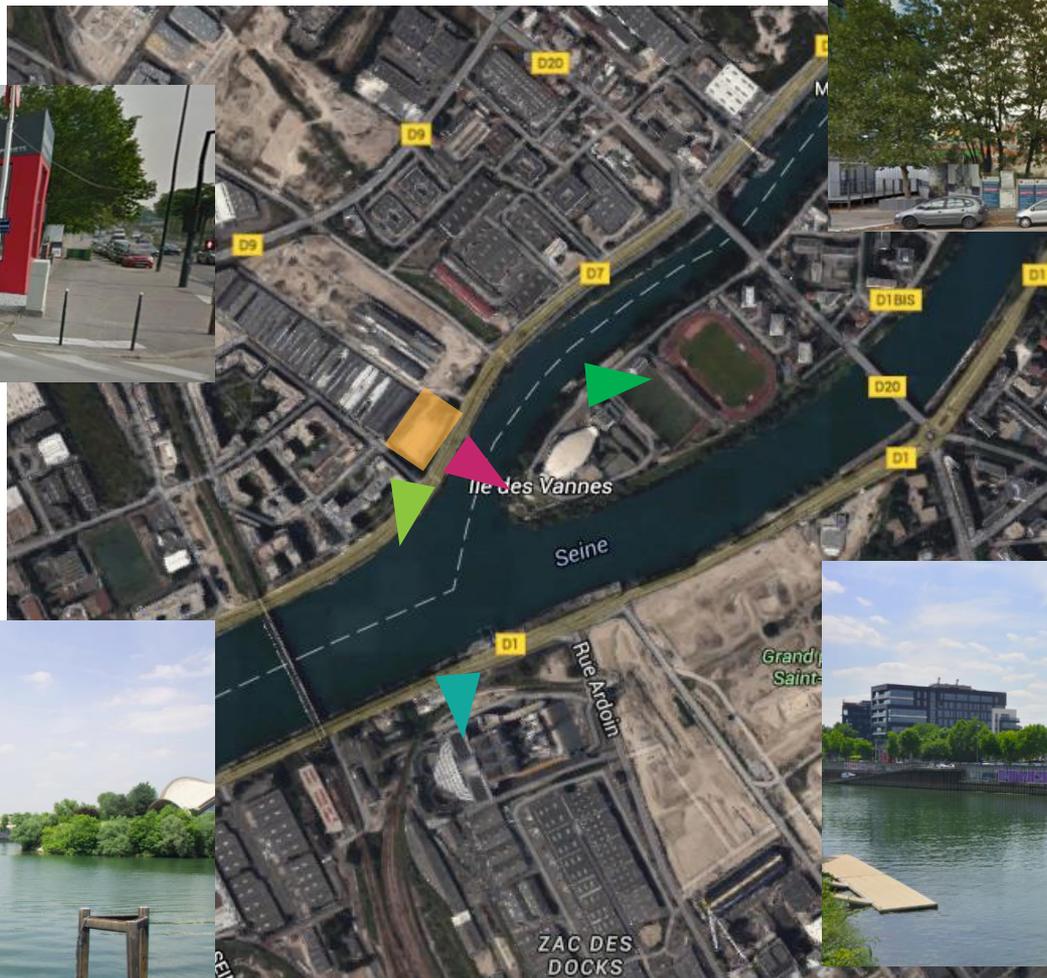


Août 2015

Vue du quai d'Aulagnier :



Août 2015



Vue de la ZAC des docks :



Juillet 2015

Vue de l'Ile des Vannes :



Juillet 2015

 : Parcelle du projet





**CONSTRUCTION D'UN BATIMENT BAS CARBONE
ZAC PSA - LOT B2 - ASNIERES-SUR-SEINE**

MAITRISE D'OUVRAGE	SAS NEXIMMO 82 représentée par NEXITY IMMOBILIER D'ENTREPRISE 19 RUE DE VIENNE - TSA 50029 - 75801 PARIS Cedex 08 T : 01 85 55 16 92 - F : 01 85 55 17 01
MAITRISE D'OEUVRE DE CONCEPTION	AGENCE SEARCH 15 RUE SIBUET - 75012 PARIS T : 01 43 49 08 12 - F : 01 43 49 42 92 www.agencesearch.fr - contact@agencesearch.fr
MAITRISE D'OEUVRE D'EXECUTION	IMOGIS 4 RUE BEAUMARCHAIS - 92500 RUEIL-MALMAISON T : 01 41 39 06 66 - F : 01 41 42 37 93
BUREAUX D'ETUDES	Structure / Façade TERRELL GROUP - Pôle Bois - 35 Rue Lancefoc 31000 TOULOUSE - T : 05 62 27 26 21 TERRELL GROUP - Pôle Béton - 11 Rue Heinrich 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT - T : 01 46 21 07 46 Fluides CC INGENIERIE - 2 Rue Geneviève Couturier 92500 RUEIL-MALMAISON - T : 01 47 77 67 00 - F : 01 47 08 29 70 Acoustique AIDA ACOUSTIQUE - 28 Rue René Feragu 45400 FLEURY LES AUBRAIS - T : 02 38 24 80 42 - F : 02 38 24 80 87
AMO HQE BREAM SBICA BEPOS	GREENAFFAIR 130-136 rue de Sully - CS 90071 - 75010 PARIS T : 01 46 03 80 10
BUREAU DE CONTROLE SPS	QUALICONSULT Agence grand tertiaire 127 chemin des bassins - 94000 CRETEIL T : 01 49 56 20 19 - F : 01 48 71 85 31

PROVISOIRE

PLAN MASSE_V2  **PC**

Nom de la Zone :	Echelle :	Date :
-	1/100	Mars 2016

Maitre d'ouvrage	Projet	Famille	Emetteur	Domaine	Spécialité/Lot	Phase	Zone	Type	Niveau/Numéro	N° d'ordre	Indice
NEX	PSA	-	SEA	-	-	PC	-	PL	MAS	ANX1	0



**CONSTRUCTION D'UN BATIMENT BAS CARBONE
ZAC PSA - LOT B2 - ASNIERES-SUR-SEINE**

MATRISSE D'OUVRAGE	SAS NEXIMAD 82 représentée par NEXITY IMMOBILIER D'ENTREPRISE 19 RUE DE VENISE - 75013 PARIS CEDEX 08 T. 01 85 55 16 62 F. 01 85 55 17 01
MATRISSE D'OEUVRE DE CONCEPTION	AGENCE SEARCH 15 RUE SIBIET - 75013 PARIS T. 01 43 49 08 12 F. 01 43 49 42 92 www.agencesearch.fr - contact@agencesearch.fr
MATRISSE D'OEUVRE D'EXECUTION	IMOGIS 4 RUE BEAUMARCHAIS - 92000 RUEIL-MALMAISON T. 01 41 59 06 66 F. 01 41 42 37 93
BUREAUX D'ETUDES	Structure / Façade TERRELL GROUP - Pôle Bois - 35 Rue Lanocq 31000 TOULOUSE - T. 05 62 27 26 21 TERRELL GROUP - Pôle Béton - 11 Rue Heinrich 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT - T. 01 46 21 07 46 Plaque CS INGENIERIE - 2 Rue Genevieve Couturier 92500 RUEIL-MALMAISON - T. 01 47 77 67 00 F. 01 47 08 29 70 Acoustique ANSA ACOUSTIQUE - 28 Rue René Faragó 45400 FLEURY LES AUZAIS - T. 02 38 24 80 42 F. 02 38 24 80 87
AMO HGE BREAM BICA BEPCE	GREENAFFAIR 130-136 rue de Sully - CS 90071 - 75010 PARIS T. 01 46 03 08 10
BUREAU DE CONTROLE SPS	QUALICONSULT Agence grand Isthme 127 chemin des Basses - 94000 CRETEIL T. 01 49 56 20 19 F. 01 48 71 85 31

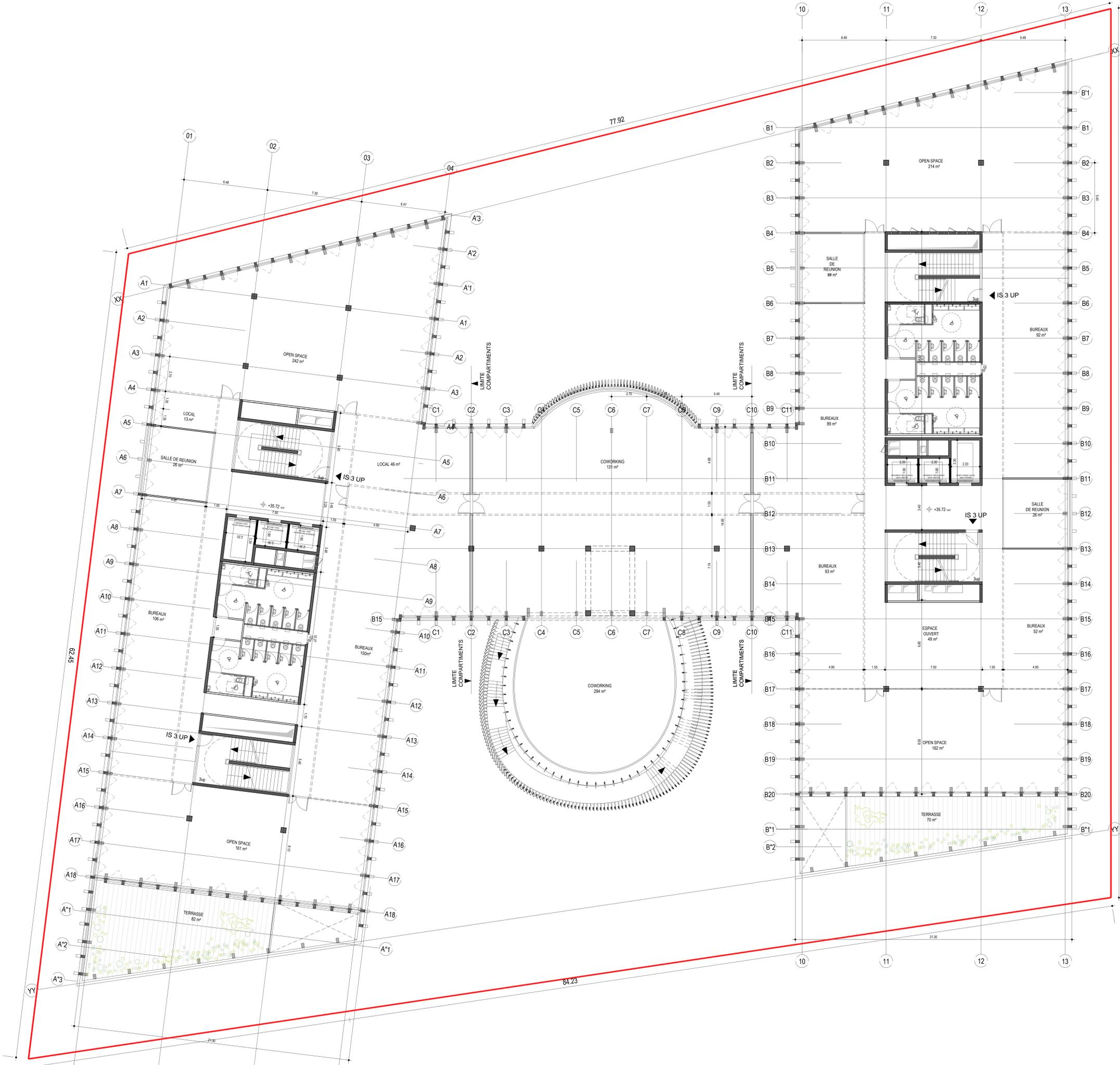
COMPARTIMENTS

TABLEAU DE SURFACES		BATIMENT A	CORPS CENTRAL	BATIMENT B
SBP	RES	207	1000	93
EFFECTIFS (11m²/m²)	U	68 540	56	93

**PLAN RDC
+31.24 NGF**

Nom de la Zone :	Echelle :	Date :									
-	1/100	Mars 2016									
Maitre d'ouvrage	Projet	Famille	Endroit	Domaine	Spécialité	Phase	Zone	Type	Niveau/Plancher	N° d'ordre	Index
NEX	PSA	-	SEA	-	-	PC	-	PL	RDC	ANX1	0

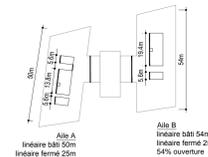
PROVISOIRE



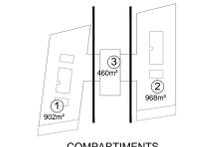
Limite Lot B2 S= 5120 m²

68.48

62.45



DESENFUMAGE
VENTILATION NATURELLE



TABLEAUX DE SURFACES			
	BÂTIMENT A	CORPS CENTRAL	BÂTIMENT B
SPS	1005	481	1301
EFFECTIFS (11m²/m²)	91.303	41.909	97.364



**CONSTRUCTION D'UN BATIMENT BAS CARBONE
ZAC PSA - LOT B2 - ASNIERES-SUR-SEINE**

MAITRISE D'OUVRAGE	SAS NEXIMAD 82 représentée par NEXITY IMMOBILIER D'ENTREPRISE 19 RUE DE VIENNE - 75014 PARIS CEDEX 08 T: 01 85 55 16 62 F: 01 85 55 17 01
MAITRISE D'OEUVRE DE CONCEPTION	AGENCE SEARCH 15 RUE SIBIET - 75012 PARIS T: 01 43 49 08 12 F: 01 43 49 42 92 www.agencesearch.fr - contact@agencesearch.fr
MAITRISE D'OEUVRE D'EXECUTION	IMOGIS 4 RUE BEAUMARCHAIS - 92000 RUEIL-MALMAISON T: 01 41 39 06 66 F: 01 41 42 37 93
BUREAUX D'ETUDES	Structure F&P TERRELL GROUP - Pôle Bois - 35 Rue Lanotte 31000 TOULOUSE - T: 05 62 27 26 21 TERRELL GROUP - Pôle Béton - 11 Rue Heinrich 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT - T: 01 46 21 07 46 Plus: CS INGENIERIE - 2 Rue Genevieve Couturier 92500 RUEIL-MALMAISON - T: 01 47 77 07 00 - F: 01 47 08 29 70 Acoustique: ANSA ACOUSTIQUE - 28 Rue René Faragu 45400 FLEURY LES AUBRAIS - T: 02 38 24 80 42 - F: 02 38 24 80 87
AMO HGE BREA BICA BEPCE	GREENAFFAIR 130-136 rue de Sully - CS 90071 - 75010 PARIS T: 01 46 03 09 10
BUREAU DE CONTROLE SPS	DUALICONSULT Agence grand Isthme 127 chemin des basses - 94000 CRETEIL T: 01 49 56 20 19 F: 01 48 71 85 31

PROVISOIRE

PLAN DU R+1
+ 35.72 NGF

Nom de la Zone:	Echelle:	Date:
-	1/100	Mars 2016

Maitrise d'ouvrage	Projet	Famille	Emetteur	Destinataire	Spécialité	Phase	Zone	Type	Niveau/Plancher	N° d'ordre	Indice
NEX	PSA	-	SEA	-	-	PC	-	PL	R+1	ANX1	0



ANNEXE 5 – PLAN DES ABORDS DU PROJET

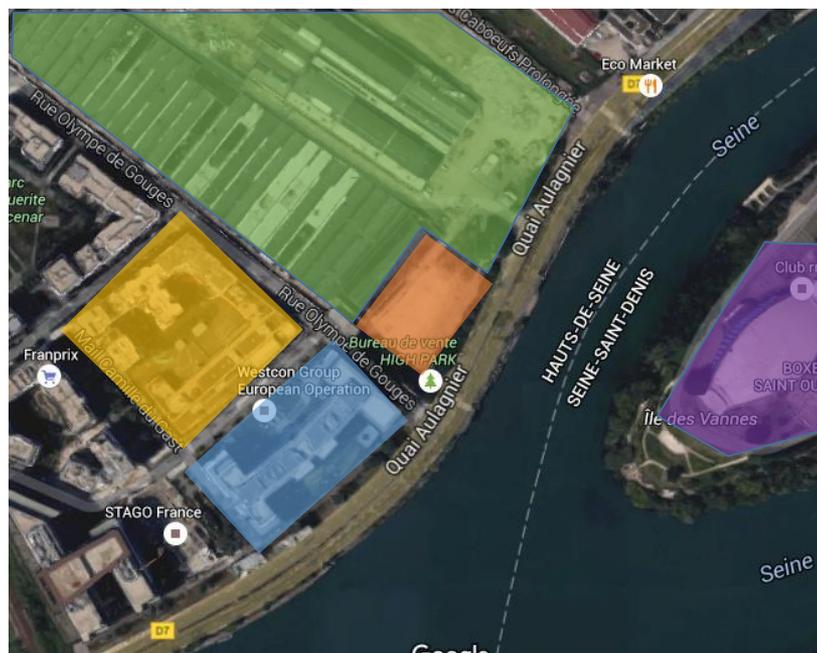


Figure 1 - Source Google map 2016 - échelle 1/5000

Légende :	
	Parcelle du projet
	Tertiaire
	Logements
	Mixte (projet de ZAC PSA dont fait partie la parcelle du projet)
	Complexe sportif